



Lettre adressée au Ministre de la Fonction Publique

Force Ouvrière, forte de son indépendance, a toujours été claire dans ses revendications et ses positionnements. Il en sera de même aujourd'hui. Nous rappelons que **F.O.** revendique une refonte et une revalorisation de la grille indiciaire intégrant une part des primes, ce qui explique notre présence à cette réunion.

Pour autant, Madame la Ministre, le démarrage du chantier sur l'amélioration des carrières ne pouvait pas plus mal débuter.

Le projet de loi de finances 2015 présenté par votre gouvernement s'inscrit dans le cadre de la réduction de 50 milliards des dépenses publiques. Pour **Force Ouvrière**, le pacte de responsabilité qui est partie intégrante du programme de stabilité avec la réduction de 50 milliards des dépenses publiques sont responsables du gel du point d'indice et des suppressions de postes.

Pour **F.O.**, soutenir le Pacte de responsabilité, c'est entériner le programme de stabilité et ses conséquences.

Pour rester sur le sujet qui nous concerne aujourd'hui, les 1,4 milliards d'euros d'économies à faire sur la masse salariale dans la Fonction publique d'Etat annoncées lors de la présentation du PLF 2015 sont inacceptables.

Comment voulez-vous, Madame la Ministre, que **Force Ouvrière** et les fonctionnaires puissent vous croire quand vous annoncez, sans plus de précisions, avoir un budget pour améliorer leur carrière et leur grille indiciaire ?

Pire ! Au-delà de l'inacceptable gel de la valeur du point d'indice, **F.O.** craint que ces économies drastiques entraînent une réduction des déroulements de carrière. **Force Ouvrière** rappelle que les avancements d'échelon de manière anticipée, les taux de promotion, l'amélioration des régimes indemnitaires et les plans de requalification doivent être maintenus et appliqués.

F.O. rappelle également son hostilité totale à toutes suppressions de postes. Contrairement aux engagements du Président de la République, TOUS les postes ne sont pas remplacés lors des départs en retraite et les suppressions continuent de manière intolérable dans les ministères non prioritaires.

A ce tableau catastrophique qui ôte toute attractivité à la Fonction publique, qui dégrade les conditions de vie et de travail des agents, qui porte une responsabilité incontournable sur les risques psychosociaux, il faut ajouter depuis hier la publication du décret n° 2014-1133 relatif à la procédure de contrôle des arrêts -maladie des fonctionnaires.

Quant à nous vanter la mobilité ou l'amélioration de la gestion des ressources humaines comme une attente des agents, c'est simplement méconnaître leurs attentes.

Enfin, **Force Ouvrière** rappelle son attachement indéfectible au Statut général et aux trois versants de la Fonction publique. De ce fait, nous sommes totalement opposés aux cadres professionnels interministériels ou trans fonctions publiques.

Vous l'aurez compris, Madame la Ministre la coupe est pleine !

Votre gouvernement doit entendre les revendications de **Force Ouvrière** et des fonctionnaires.

◆ 8 % d'augmentation de la valeur du point d'indice et attribution de 50 points de manière uniforme sur la grille.

◆ Arrêt des suppressions de postes et mise en adéquation des besoins et des moyens.

◆ Refonte et revalorisation de la grille indiciaire intégrant une part des primes.

Madame la Ministre, comme vous le savez, le mécontentement se traduira d'une manière ou d'une autre.

Après le Comité confédéral national de **Force Ouvrière** des 2 et 3 octobre derniers, **Force - Ouvrière** est d'ores et déjà en ordre de marche au niveau interprofessionnel pour fédérer et organiser le rapport de force pour faire échouer une politique d'austérité qui est triplement suicidaire politiquement, économiquement et socialement.

Merci de votre attention.

Fait à PARIS, le 7 octobre 2014

Section FODGFIP 93

DDFIP Local FO- 13 Esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny

Mail : fo.dfip93@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : 01 48 96 62 30 et 06 64 93 96 71

